

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gen.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; *Trésor.* : M. F. RAVINET, ✱, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr <sup>es</sup>	10 fr.
		} Etranger . . . . .

<b>SIÈGE SOCIAL A LYON :</b> 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

2790 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98

LE BULLETIN NE PARAÎT PAS PENDANT LES VACANCES : JUILLET ET AOUT

**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 9 juin :*

MM. Charlon, Lapointe, Gérard, Lapras, Berliet, M<sup>lle</sup> Baboy, M. Guyot, et à cause des vacances : MM. Herrmann, Tano, Marcelin, Reymond, Raymond (P.), Grisot, Parmantelot, Morel. — M. le lieutenant-colonel Finat-Duclos, du 28<sup>e</sup> régiment de tirailleurs, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), parrains : MM. Constantin et Gaillard. — M<sup>me</sup> veuve Pascal, 53, cours Gambetta, parrains : MM. Raymond et Pouchet, sont admis également.

**SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance du Mardi 23 Juin 1931, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> M. CORNET. — La Cytologie des tissus parasités.
- 2<sup>o</sup> Présentation des plantes fraîches.

**GROUPE DE ROANNE****Excursion au Pilat, le Dimanche 19 Juillet.**

Départ en auto-cars de la cour de la gare de Roanne à 5 heures.  
Itinéraire-programme : Roanne, Feurs, Montrond, Saint-Etienne (arrêt de 7 à 8 heures), Rochetaillée, le Bessat, Crêt de l'Oeillon.

de Laboratoire, M. GAILLARD, directeur du Muséum, de l'obligeance qu'ils ont eue de guider nos hôtes dans leur visite.

M. J. JACQUET, président de la Section entomologique et M. le Dr E. ROMAN, secrétaire de la Section, qui se sont prodigués pour assurer la réussite du Congrès, voudront bien également agréer l'expression de la vive reconnaissance du Conseil d'administration de notre Compagnie.

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 MAI

### Erreurs et omissions à signaler au sujet de certains reptiles de France

Par le Dr. M. MOURGUE

Quelques collègues ont à plusieurs reprises fait des communications sur les reptiles venimeux de France et je trouve dans ces communications les erreurs qui ont été répétées depuis de longues années, je me permets d'apporter ma modeste pierre à l'édifice pour éclairer la question des vipères en France pour la région qui m'intéresse plus particulièrement.

Il y a trois espèces de Vipères en France : *Vipera aspis*, *Pelias Berus* et *Vipera Ursinii* (cette dernière paraît être absolument ignorée de nos collègues).

Dans ma région, ou plutôt, au nord, à partir de la chaîne du Luberon et du Ventoux, il y a les trois espèces, *Vipera Aspis* vers 600 mètres d'altitude, avec plus rare, *Vipera Ursinii* et *Pelias berus* sur les flancs du Ventoux, plus haut en altitude, celle-ci est parfaitement connue des bergers qui l'appellent (*vipero de la flou d'alis*) (de la fleur de lys), à cause des plaques céphaliques qu'ils ont parfaitement remarquées. *Vipera Ursinii* est différenciée de *Berus* et d'*Aspis* par sa rostrale en contact avec une seule apicale, et, d'après moi, par son allure, elle ne frappe pas avec ses dents sa gueule ouverte, mais à propension à (mordiller), elle est du reste rare, et n'est différenciée que par les spécialistes. Donc à l'encontre de ce qui se dit, *Pelias berus* existe dans le Midi.

Un autre serpent venimeux est *Coelopeltis insignitus* avec sa variété unicolore, *Coelopeltis insignitus* Neumayeri, c'est un colubriforme (communément dénommé couleuvre de Montpellier), qui possède des crochets à venin « opisopoglyphes »; cette position des dents fait qu'elle est obligée d'ouvrir très largement sa gueule pour (piquer), du reste elle ne pique que comme avec un hameçon, son venin est analogue à celui des autres colubriformes, en particulier à celui du *Naja Haje* de Tunisie..., je ne parle que pour mémoire de la couleuvre à collier dont la salive est venimeuse pour certains petits animaux.

*Tortue Grecque*. — Tous les manuels qui, du reste, se copient agréablement omettent la Tortue Grecque. Locard lui-même, dans son beau travail bien connu nie son indigénat en France. Cette espèce qui est absolument différenciée de la tortue ibérique (Mauritanique) par l'immobilité de son plastron ventral EST COMMUNE dans le massif des Maures et dans plusieurs localités des environs de cette formation primaire, et existe aussi dans le Roussillon et aux Pyrénées-Orientales. Il est navrant que toutes les faunes plus ou moins patronnées par des savants éminents colportent des erreurs et des omissions au sujet de la faune française comme celles que je cite.

Acanthodactyle commun (*A. communis*) n'existe pas et n'a jamais existé en France. Il y a cependant des Muséums qui ont en vitrine en dépit de

de l'erreur signalée des soi-disant acanthodactyles indiqués pour le Midi de la France et qui du reste sont des *Psammodrommes*. On omet aussi dans les faunes citées plus haut pas mal d'animaux qui existent.

*Spelerpes Fuscus*. — Ce batracien urodelle dont la particularité curieuse est d'être privé de poumons et d'avoir une respiration bucco-pharyngienne se trouve aux environs de Nice, et moi-même l'ai trouvé dans la mousse au Ventoux.

Il n'est pas indiqué dans les faunes précitées, de même le Phyllocladyle d'Europe, qui se trouve dans toutes ou presque toutes les îles de la Côte méditerranéenne française et où mon collègue et ami LANTZ vient de le retrouver aux îles d'Hyères, avec un *Batracien nouveau autochtone pour la faune française* que je n'indique pas, ne voulant en aucune façon déflorer la communication de notre collègue. *Lacerta serpa campestris*, déterminé par LANTZ, du château d'If, était ignoré jusqu'à ma communication.

*Psammodromus algirus*. — Existe sur le littoral méridional, non cité par les faunes nouvelles.

Je saisis l'occasion pour signaler *Tropidonotus Tessellatus* aux bords de l'étang de Berre, assez fréquente. Je rappelle que cette forme est très abondante aux bords de la mer Caspienne et que la faune saumâtre de l'étang de Berre a pas mal d'affinités avec celle de la mer Noire et de la mer Caspienne pour plusieurs formes inférieures.

Je signale et regrette que la *Faune de France*, éditée en 1924, par DELA-GRAVE, renferme de nombreuses erreurs ou omissions dans le fascicule 10 concernant les vertébrés pour toutes les classes de vertébrés mentionnées, y compris les poissons.

P.-S. — Les variations de colorations des vipères doivent laisser absolument indifférent un herpétologiste; il doit se rappeler l'aphorisme du grand LINNÉ, parrain de notre Compagnie (*Nimum ne crede colori*).

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Mycologie.

P. SEYOT, *les Amanites et la tribu des Amanités*, 1 vol., 120 p., 59 dessins, « les Arts graphiques modernes », Nancy, 1930.

Ce livre est un ouvrage de vulgarisation et l'A. en convient avec franchise. Ceci étant admis, certains griefs qu'on pourrait formuler tombent d'eux-mêmes et c'est ainsi qu'on ne saurait reprocher à l'A. d'avoir négligé toute indication microscopique dans les cinquante-sept descriptions d'Amanités qu'il donne. Il semble, cependant, qu'un dessin de la spore logé dans un petit coin de la figure en noir qui accompagne chaque description n'aurait pas gêné ceux qui ne possèdent pas de microscope et il aurait fourni à ceux qui sont munis de cet appareil un précieux élément de vérification.

De même, l'A. a volontairement omis tout caractère chimique et il a eu raison, certes, de ne pas encombrer son opuscule de réactions sans importance ou d'une constance encore contestée (ex. : la réaction phénolique dans la section des *Amanitopsis*), mais il est pourtant des réactions parfaitement nettes et constantes et, de plus, absolument différentielles,